

## Miné-Kervir. C du vent demande plus de transparence

L'association C du vent prend acte qu'Eolfi reconnaît un dépassement d'émergences des éoliennes de Miné-Kervir (Le Télégramme du samedi 27 avril), mais déplore que l'exploitant ne communique pas le rapport ni à la mairie de Scaër ni à la Cocopaq. « Eolfi aurait-il quelque chose à cacher aux élus et aux riverains ? Dans ce dossier, beaucoup de choses restent obscures ».

C du vent joint à son communiqué les conclusions adressées au commissaire enquêteur en juillet 2009, pour attirer l'attention sur le fait que l'étude d'impact était succincte et non cohérente, entre autres au niveau de l'étude acoustique.

« L'étude initiale réalisée par JLBI conseil a été reprise alors que la hauteur des éoliennes augmentait de 14 m et que leur puissance



Lundi, à 17 h 30, C du vent et Vent de délires au pied des éoliennes de Miné-Kervir, « on croirait entendre en permanence un avion à réaction ».

ce passait de 2 MW à 2,3 MW. Il n'est donc pas étonnant que, partant d'une étude acoustique fautive, les éoliennes de Miné-Kervir émettent des nuisances sonores

importantes ». C du vent avait également écrit à la Cocopaq le 10 décembre 2012 pour contester la méthodologie appliquée aux prises de son et l'absence de

vent pendant la semaine des mesures acoustiques.

### Les réglages ne donnent pas satisfaction

Membre du Comité de suivi éolien de la Cocopaq, l'association demande une copie du rapport de mesures de Delhomme-acoustique pour étude, un descriptif de la méthodologie des réglages des éoliennes ainsi qu'un planning des interventions sur site, l'arrêt immédiat du parc, tant que les réglages ne donnent pas entière satisfaction aux riverains. C du vent déplore que la jeune association scaëroise Vent de délires ne soit pas reconnue pour prendre position dans ce dossier bien qu'elle ait été invitée à prendre part à une réunion de concertation avec la Cocopaq pour ce même parc.